



Ville de Marseille  
64 rue de la Joliette  
13002 Marseille  
Tél 06 32 28 91 22 / 04 91 14 55 90  
[unsaterritoriaux@marseille.fr](mailto:unsaterritoriaux@marseille.fr)

Le 02/12/2025

# Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille



## Officiers d'état civil : la vérité !

Il a fallu que L'UNSA Territoriaux Ville de Marseille organise une réunion d'information syndicale le 13 novembre 2025 à l'attention des agents Officiers de l'État civil, dont 6 Mairies de secteurs sur 8 étaient représentées, pour que certaines organisations syndicales s'intéressent à leurs problématiques, en retranscrivant mot pour mot les phrases et les points abordées au cours de cette réunion menée par les agents.

Si d'autres organisations choisissent aujourd'hui de rejoindre ces positions, nous nous en félicitons. Cela confirme la cohérence et le sérieux du travail engagé par ces agents et par l'UNSA.

Nous considérons cela comme un signe encourageant : la reconnaissance des responsabilités particulières de ces agents, de leur charge mentale, de la complexité juridique de leurs missions et des risques auxquels ils sont exposés est enfin partagée plus largement.

**L'essentiel n'est pas de savoir qui suit les revendications, mais que les agents d'état civil voient enfin avancer leurs droits et leurs conditions de travail. L'UNSA continuera de s'y employer avec rigueur et détermination.**

Comme toujours, l'UNSA reste attachée à sa méthode : des propositions structurées, constantes dans la durée, et portées avec responsabilité.... pendant que d'autres découvrent, parfois un peu tard, l'importance de ces revendications.

**Tant mieux si nos idées circulent : ce qui compte, c'est qu'elles avancent !  
Et à l'UNSA, nous préférons être copiés... que courir après les dossiers !**

**Rejoignez-nous !**

*Pour le Bureau Josselyne COZZOLINO*

